

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 14 (1984)
Heft: 2

Rubrik: Votre argent : questions réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Par le Service romand
d'information du Crédit Suisse

L'avenir de l'eurochèque

L. A. Cully: De nombreuses entreprises affichent le pannonceau «eurochèque» tant en Suisse qu'à l'étranger. Je me suis laissé dire que ce moyen de paiement combinant chèque et carte de garantie allait encore se répandre. Qu'en est-il?

On croit volontiers que le Suisse boude le moyen de paiement qu'est le chèque. L'introduction du système «eurochèque» dans notre pays a amorcé depuis 1978 une forte évolution, notamment par la «garantie» qui accompagne le chèque. En effet, par la combinaison de la carte de garantie euro-

chèque et de l'eurochèque, la banque s'oblige à honorer des chèques d'un montant maximum de Fr. 300.— ou la contrevaleur en monnaie étrangère. Celui qui accepte un eurochèque garanti a ainsi l'assurance que ce chèque lui sera payé même s'il n'est pas couvert. Son utilisation aisée et sa sécurité élevée ont fait de l'eurochèque, auprès d'un large public, un moyen apprécié de paiement et de retrait d'argent liquide en Suisse et dans 38 pays d'Europe et d'Afrique du Nord où de nombreux commerces ou entreprises de services acceptent l'eurochèque garanti comme moyen de paiement en espèces.

En Suisse, le nombre de détenteurs d'une carte de garantie eurochèque a passé en 1983 de 650 000 au début de l'année à 725 000 à la fin de septembre. Chaque année, plus de 12 millions d'eurochèques sont délivrés aux clients de banques.

La carte eurochèque deviendra à moyen terme une carte électronique qui sera non seulement utilisable comme carte de garantie de chèque, mais aussi dans les distributeurs automatiques de billets et les terminaux de points de vente.

Dès 1984, les détenteurs d'une carte eurochèque pourront l'utiliser, au plan international, aussi dans les distributeurs automatiques de billets à l'étran-

Des monnaies en platine?

J. H. F. Lausanne: Il est toujours question de monnaies d'or, d'argent, de bronze, sans parler du triste cupronickel qui a envahi nos porte-monnaie. Et le platine? S'en est-on jamais servi pour battre écu?

Parce qu'il est beaucoup moins abondant que les autres métaux précieux et, par là, plus difficile à extraire en quantités suffisantes, le platine ne fut que rarement utilisé à des fins monétaires et numismatiques. On ne connaît que quelques médailles et pièces, qui valent des fortunes, tant en raison de leur valeur intrinsèque que de leur rareté. C'est les Anglais qui viennent de concilier les exigences des numismates et des investisseurs d'aujourd'hui. Ils ont frappé une pièce dont la valeur nominale est d'un noble (monnaie en usage sur l'île de Man) et qui contient une once (31,1 grammes) de platine pur. En vente en Suisse depuis quelques mois, le prix de cette pièce est fonction des cours du platine et s'élevait à environ 900.— en novembre dernier. Ce

n'est donc pas demain qu'elle envahira nos bourses, son affectation étant plutôt destinée aux collectionneurs et aux «spéculateurs».

En ce qui concerne le platine, il faut savoir que la production totale de ce métal dans le monde occidental est de moins de 70 tonnes par an (1000 tonnes par an pour ce qui concerne l'or).

ger, grâce à l'adaptation progressive des systèmes nationaux de distributeurs automatiques de billets.

Ainsi les possibilités d'utilisation de la carte eurochèque seront étendues: d'une part, pour la garantie des chèques en vue de retraits d'argent comptant dans une banque ou comme moyen de paiement dans un commerce ne disposant pas de terminal et, d'autre part, par son utilisation, sans chèque, dans les distributeurs automatiques de billets ou les terminaux de points de vente.

Les sous «blancs» vont disparaître

Les anciennes pièces d'un sou en cupronickel, qui ont été remplacées par des nouvelles pièces jaunes en alubronze, ont été mises hors cours dès le 1^{er} janvier 1984.

A partir de cette date, les anciennes pièces sont encore acceptées par les PTT jusqu'au 31 décembre 1984, par la Banque nationale jusqu'au 31 décembre 1985, date à laquelle elles perdront toute valeur!

Le platine a une importance primordiale dans diverses branches industrielles telles que l'automobile, le pétrole, l'électronique et la chimie.

C'est grâce à son utilisation qu'un grand nombre de technologies de pointe actuelles ont pu être développées et tout le monde sait qu'il est aussi extrêmement apprécié pour la création de bijoux exclusifs.

